

# REGLEMENT EPREUVE



# **SOMMAIRE**

- 1. Présentation épreuve**
- 2. Conditions de participation**
- 3. Connaissance et acceptation des risques (liste non exhaustives)**
- 4. Rappel notion autonomie**
- 5. Annulation et remboursement**
- 6. Sécurité**
- 7. Abandon**
- 8. Assurance**
- 9. Droit à l'image**
- 10. Matériel obligatoire**

## 1. Présentation épreuve

L'UC4M est une épreuve d'ultra distance, réalisé d'une seule traite, en total autonomie et sans assistance extérieur évoluant sur route ouverte avec tous les règlements et obligations s'y afférant dont le participant se devra de respecter.

L'épreuve se compose de deux parcours, un tracé de 500 kms et 12500 m de dénivelé positif à terminer en moins de 48 heures et un second de 200 kms et 5500 m de dénivelé positif à terminer en moins de 24 heures pour être considéré comme finisher.

## 2. Conditions de participation

Pour participer à cette épreuve, on doit :

- Avoir 18 ans
- Avoir un certificat médical attestant que le participant est apte à participer à un ultra cyclisme d'au moins 500 kms
- Etre assuré et fournir l'attestation avant le départ
- Avoir le matériel obligatoire durant toute la durée de la course
- Avoir pris connaissance et signer le règlement de l'épreuve
- Avoir réglé l'inscription
- S'affranchir de la caution de la balise qui sera restitué des lors que celle-ci sera remise à l'organisation

Il est fortement recommandé pour apprécier au mieux cette aventure :

- D'avoir acquis une expérience de l'ultra cyclisme
- De s'être préparé physiquement et mentalement
- De savoir gérer des difficultés liées à l'ultra cyclisme (condition météo difficile, parcours exigeant, ravitaillement, fatigue...)
- De savoir gérer la particularité de l'autonomie et de ne pas être assisté par aucune aide extérieure
- Il sera demandé dans le matériel obligatoire un téléphone portable chargé, afin que l'organisation puisse joindre les participants et faire passer d'éventuelles informations à tout instant. Il est de la responsabilité du participant de bien s'informer des messages communiqués.

### 3. Connaissance et acceptation des risques

Il est important que le participant de cet ultra ait conscience de la difficulté que comporte cette épreuve en total autonomie, sans assistance de l'organisation. C'est-à-dire que le participant doit se gérer seul et est responsables de ces décisions en toutes circonstances. Le participant ne doit pas se mettre en danger, et doit être maître de ces décisions.

Il est conscient qu'il devra potentiellement faire face à une météo difficile et devra se préparer à toute éventualité.

Il est d'accord que s'il est face à une difficulté, l'organisation ne pourra être responsable et qu'il devra se débrouiller par ces propres moyens. Il n'y aura aucunes assistances de la part de l'organisation.

En cas de chute, d'accident ou de problème médical, le participant devra prévenir les services de secours compétent et prévenir le PC course.

Le participant accepte que cette épreuve comporte les risques suivants :

- \_ Risque accident de la route
- \_ Risque de chute et blessure
- \_ Risque de maladie (diarrhée, déshydratation, crampes, coup de chaleur...)
- \_ Risque d'agression ou de vol

Liste non exhaustive, mais il a conscience que ces risques peuvent aller d'une simple blessure bénigne jusqu'à engendrer la mort.

De ce fait, le participant devra s'assurer pour participer à l'épreuve et accepte, en toute connaissance de cause, de décharger l'entière responsabilité à l'encontre de l'organisation.

Le participant s'engage, d'assumer de porter la seule responsabilité de ces actes et de ces décisions.

### 4. Rappel autonomie

Comme déjà décrit ci-dessus, cette épreuve se déroule en total autonomie et sans assistance. C'est pourquoi, le participant devra anticiper toutes éventualités, se gérer sur le physique et prendre soin de lui.

Il devra avoir en permanence sur toute la durée de l'épreuve sous peine de sanction, à minima, le matériel obligatoire.

Si le participant, est surpris en train de tricher de quelque façon que ce soit, il sera immédiatement disqualifié.

#### 5. Annulation et remboursement

Aucun remboursement ne pourra être fait, sauf pour raison médicale et présentation d'un justificatif.

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve ou de modifier le parcours jusqu' 15 jours avant le départ sans que le participant ne puisse se retourner contre celle-ci.

En cas de modification de date de la course, pour cause météo ou raison administrative, l'inscription pourra être reporté sur une prochaine édition.

#### 6. Sécurité

Nous rappelons que vous évoluerez sur une route ouverte, et que vous êtes donc soumis au code de la route. Vous allez avoir la chance d'évoluer dans des paysages fantastiques, au milieu des montagnes, c'est pourquoi, nous vous demanderons de respecter l'environnement sous peine d'exclusion de l'épreuve.

Le participant se gère, est responsable de lui, mais nous lui demanderons de faire preuve de bon sens à l'égard de son environnement mais surtout de lui-même. Il est fortement conseillé de ne pas aller au-delà de ces limites, et de ne pas se mettre en danger. Il vous est demandé de prendre soin de vous.

L'organisation se verra dans l'obligation d'arrêter un participant si son état ne lui permet de continuer ou pour des raisons de non-respect du règlement.

Le participant devra porter un Gilet Haute Visibilité, et se munir de lumière avant et arrière.

Il est **OBLIGATOIRE** de venir en aide à un participant en détresse médicale, qu'importe les raisons (chute, malaise, blessure...) en prévenant immédiatement les services de secours compétents ainsi que le PC course.

## 7. Abandon

En cas d'abandon pour quelques raisons que ce soit, le participant devra revenir par ces propres moyens au PC course. Il devra restituer la balise dans les 24 heures après son abandon contre la remise de sa caution. Le cas échéant, l'organisation devra encaisser la caution.

## 8. Assurance

Le participant devra obligatoirement être assuré pour participer à l'épreuve. Il devra fournir une attestation lors de l'inscription.

## 9. Communication

Durant l'épreuve, plusieurs photographes seront présents pour immortaliser l'événement. Vous acceptez de ce fait, que l'organisation exploite votre image, pour promouvoir l'événement sans limite dans le temps. Ceci comprend le droit à l'utilisation sans frais de toute photo ou image vidéo pour toute utilisation commerciale, promotionnelle ou publicitaire dans tout type de support (y compris internet). Le cas échéant, en avertir l'organisation.

## 10. Matériel obligatoire

Le participant devra présenter son matériel avant l'épreuve, et s'assurer de toujours l'avoir durant la durée de l'ultra :

- \_ Balise GPS (fournie par l'organisation)
- \_ Casque homologué CE et en état
- \_ Système de navigation GPS
- \_ Minimum 1,5 Litres d'eau
- \_ 1 téléphone en état de marche et sonnerie activée avec câble de charge
- \_ Lumière avant et arrière
- \_ 1 gilet haute visibilité ou baudrier réfléchissant
- \_ Veste imperméable
- \_ Au moins 1 couverture de survie
- \_ 1 batterie externe
- \_ Nécessaire de réparation, à minima 1 chambre à air

- \_ Lunette de soleil
- \_ pièce d'identité

Matériel fortement recommandé :

- \_ Argent liquide (40€ au minimum)
- \_ Veste chaude et/ou jambières manchettes
- \_ Gants chaud
- \_ Crème solaire
- \_ Trousse à pharmacie propre à chacun
- \_ Une bougie et un briquet pour faire un coin chaud avec la couverture de survie
- \_ D'avoir révisé son vélo avant de venir
- \_ D'avoir des plaquettes ou patins de rechange
- \_ D'avoir 1 lampe sur le vélo et une frontale
- \_ De toujours avoir de quoi manger sur soi
- \_ D'avoir un produit contenant des sels minéraux pour la réhydratation
- \_ Crème hydratante contre les brûlures
- \_ Pastille de purification de l'eau

Je reconnais avoir pris connaissance du dit règlement et d'en accepter toutes les conditions.

Signature + Date

